Environment Canada Environnement Canada

# Canadian Wildlife Service

# Strategic Plan 2000

The Path Forward for Environment Canada's Wildlife Conservation Program

Canada

***The Wildlife Quilt***

*Often, in bygone days, a patchwork quilt was made to commemorate some special occasion in the life of a family. The 50th Anniversary of the Canadian Wildlife Service in 1997 inspired Leslie Van Patter and Robert Lyon to explore this traditional Canadian form. Their design, composed of many interlocking pieces, is a fitting symbol of the range of CWS programs, from habitat management to environmental monitoring and the protection of endangered species. Its many images depict Canada's biological diversity, as represented by some of our best-known birds and mammals. The living tapestry of wildlife is a treasured part of our national heritage, to be passed down from generation to generation. The task of caring for it never really ends.*

102-04145/

# Canadian Wildlife Service Strategic Plan 2000

The Path Forward for Environment Canada's Wildlife Conservation Program

Published by Authority of the Minister of Environment
Canadian Wildlife Service
© Minister of Public Works and Government Services Canada, 2000
Catalogue No. CW66-190/2000
ISBN 0-662-65296-7

# Introduction

Photo: Kathryn Dickson

Northern Pintail banding

Photo: Bob Milko

Nesting Atlantic Puffins

Photo: CWS

Arctic Tern

***The need for a strategic plan***

This document sets the direction and scope for Environment Canada's wildlife program for the period 2000—2010. It reflects the challenges and opportunities presented by the department's legislated mandates and authorities, the expectations of partners and the public, resource needs and limitations, and of ultimate importance, the increasing urgency of Canadian wildlife conservation concerns.

***Setting the strategic direction***

This plan sets the broad strategic direction for the Canadian Wildlife Service for the coming decade and outlines the strategies and opportunities to meet the corresponding objectives. As such, it serves as a tool for guiding our decision making, focusing human and financial resources, and demonstrating our key roles in Canada's wildlife conservation to departmental staff, our partners, and the Canadian public.

***Value of the CWS name***

The term "Canadian Wildlife Service" (CWS) is formally used for a component of Environment Canada in Headquarters and informally for the department's wildlife programs throughout the regions. The name is well recognized worldwide to denote Canada's wildlife conservation agency and has enormous value both within and beyond the department for its connotation of a long history of scientific expertise, commitment, leadership, and partnerships. It is used here in an inclusive way that builds on these associations to describe all staff and programs of Environment Canada that are involved in and support the department's wildlife conservation activities.

# Conservation Challenges in the Coming Decade

Photo: CWS

Boreal fen in Nova Scotia

Photo: Bob Mitka

Newborn Vancouver Island Marmot

***Increasing concerns for dramatic population changes***

Many conservation challenges that have faced CWS and its conservation partners are increasing in severity, scope, and impact on wildlife resources. By 1999, 340 species in Canada, including 52 birds, had formal national designation in several categories as species at risk, and three of the twelve species confirmed as extinct in Canada were birds. The rates of both listing and extinction continue to increase globally. In North America, many species are subject to ongoing and often precipitous population declines, almost invariably as a result of human action. As more is learned about many poorly monitored species, additional population declines are often documented. At the other end of the spectrum, some human activities that upset ecological balances have led to burgeoning populations of several species now considered overabundant, again presenting conservation challenges. Many of these ecological changes also increase the susceptibility of our wildlife to disease and other population health effects, particularly those species in seasonal concentrations.

***Habitat quantity and ecosystem quality***

Many concerns reflect human impacts on wildlife habitats from a diverse range of human land use, including urbanization, agricultural intensification, forest harvesting, and other resource extraction industries. These have increasingly led to overall habitat loss, fragmentation of remaining habitats, conversion to other types of systems, and general habitat degradation. In addition to these direct effects, less immediate impacts on wildlife and habitats include long-term effects of acid precipitation, widespread and expanding use of pesticides and other toxic chemicals, and increasing and largely unknown impacts of global climate change. All these ecosystem-based effects can only be addressed by new landscape-level approaches.

Photo: CWS

Northern Pintails

Photo: CWS

Redhead

Photo: CWS

Song Sparrow

***Climate change***

The effects of climate change on wildlife, and on the ecosystems of which they are part, are potentially far-reaching, and CWS will require focused attention to assess specific impacts at various scales. These effects may include changing species distribution and effects on their health, directly or indirectly, and an understanding of these will have to be integrated into habitat conservation, species recovery plans, monitoring strategies, and the setting of population targets. It is critically important that the wildlife response to climate change be understood and considered in future wildlife conservation decision making.

***Human use of wildlife***

Traditional uses of wildlife, such as hunting for food and sport, bird watching, and nature enjoyment, as well as increasing chronic pressure on animals and their habitats from other human recreational activities, add to the impacts on our wildlife populations. These uses must be carefully considered and managed to minimize their contribution to the cumulative negative pressures on these species.

***Cumulative impact***

Increased international human movement and trade have led to new threats from introduced disease and exotic species. As biotechnological breakthroughs affect the lives of Canadians, wildlife are exposed to threats as diverse as impacts on the genomes of native populations from release of genetically modified individuals, increased competition from exotics or genetically enhanced species, and the replacement of native trees on which wildlife depend by new "super species." Many impacts considered alone may themselves merely affect individuals at sublethal levels. However, because they combine with other threats to individual survival and population health, the cumulative effects of a range of sublethal impacts often combine to deplete our wildlife and the ecosystems on which they depend.

# Influencing Factors – The Changing Canadian Context

Photo: CWS

American Kestrel

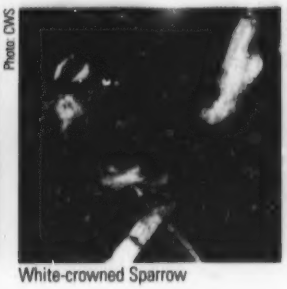
Photo: CWS

White-crowned Sparrow

Photo: CWS

Greater Yellowlegs

***Changing social and cultural expectations***

The Canadian public has high expectations that its government will conserve the wildlife for which this country is famous and which has played such an integral role in our history. The value that we place on our wildlife and nature is reflected in the images we see each day on our currency. In this electronic age, Canadians are much better informed about the global plight of species at risk and are distressed to find that these problems exist in Canada too. This concern for nature is increasingly translated into high expectations for conservation action, often transmitted through membership in strong nongovernment conservation organizations.

***A shift towards nonconsumptive wildlife use***

Canadians have increasing time, disposable income, and desire to see and experience Canadian nature and wildlife. This has led to a widening of Canadian expectations for access to and availability of wildlife. In addition, although the number of hunters in Canada continues to decline, related regulatory requirements and associated public consultations have become increasingly complex. Overall, there is a gradual shift in focus towards these nonconsumptive uses, adding correspondingly to the pressures that both wildlife and resource management agencies are under.

***The changing mandate for CWS***

Environment Canada's wildlife conservation mandate continues to derive largely from the *Migratory Birds Convention Act (MBCA)*, the *Canada Wildlife Act (CWA)*, the *Wild Animal and Plant Protection and Regulation of International and Interprovincial Trade Act (WAPPRIITA)*, and components of a range of federal environmental legislation and commitments such as the Canadian Biodiversity Strategy (1995) and the *Canadian Environmental Assessment Act (CEAA)*. It is also driven by international treaties such as the Migratory Birds Convention (MBC, 1916) with the United States, the Convention on Wetlands of International Importance Especially as Waterfowl Habitat (the Ramsar Convention, 1971), the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES, 1975), and the Convention on Biological Diversity (1992). The Parksville Protocol to amend the Migratory Birds

Photo: CWS

Northern wetlands

Photo: CWS

Northern Gannets

Convention (1999) clarifies and expands the department's obligations in relation to migratory birds. A further evolution is expected with the passing of the *Species at Risk Act (SARA)* to address the protection and recovery of species at risk, formally expanding the department's mandate.

***Renewed federal-provincial-territorial and international cooperation***

Because various components of the jurisdiction for wildlife and its habitat fall to either the federal or provincial and territorial governments, and are sometimes shared, practical approaches for governmental cooperation, as laid out in the Wildlife Policy for Canada (1990) and the Canadian Biodiversity Strategy, are essential. They have been demonstrated for the past fifteen years under the North American Waterfowl Management Plan (NAWMP) and various collaborative approaches commonly used among provincial and federal wildlife enforcement agencies. This cooperative approach is increasingly necessary as costs rise, resources dwindle, and the valuable synergies of collaborative action becomes more evident. Two recent cooperative ventures central to mandates of the Canadian Wildlife Service that bring it together in constructive partnerships with provincial and territorial counterparts in a continental context are the Accord for the Protection of Species at Risk (1996) and the North American Bird Conservation Initiative (1999).

***Aboriginal comanagement opportunities***

With redefined treaty obligations and the development of aboriginal government systems and wildlife management boards, a new framework enabled by implementing the Parksville Protocol must be developed to enter into effective comanagement of wildlife with aboriginal people throughout Canada. New regulatory and conservation regimes must be developed that accommodate traditional harvests of aboriginal peoples and allow for their active participation in the management of wildlife resources, including migratory birds and species at risk.

***Changing roles for nongovernment partners***

As wildlife conservation partnerships have matured, nongovernment organizations are increasingly recognized as integral partners bringing expertise, resources, and alternative

Photo: CWS

Prothonotary Warbler

Photo: CWS

Evening Grosbeak

approaches to the table. Some have carved out essential roles in conservation activities, such as the functions of Bird Studies Canada in national and regional bird surveys and volunteer monitoring projects. Many universities have similarly moved towards applied wildlife research, often in networks with CWS, such the Canadian Cooperative Wildlife Health Centre, the Atlantic Cooperative Wildlife Ecology Research Network (ACWERN), and the Simon Fraser University Cooperative Research Unit. CWS can play a larger role as coordinator and catalyst, in order to take full advantage of these increasingly complex collaborations, and to develop further productive relationships.

***Influencing the landscape***

There is an increasing challenge to resolving landscape-level pressures on wildlife and habitat that reflect complex environmental, social, and economic factors. Population-level approaches are seldom appropriate in dealing with these issues, and ecosystem-level initiatives that influence landscape evolution for the benefit of wildlife must be followed instead. The NAWMP model of influencing these broad-scale land-use practices and decisions, by developing diverse partnerships with the land managers themselves, has been a major influence throughout the 1990s. CWS must continue to apply many of the same joint-venture approaches, with different combinations of partners, to meet other complex ecosystem-level challenges to our wildlife.

***Impact mitigation arrangements***

A new challenge is emerging in assessing the impacts on wildlife of industrial and commercial activities, such as mining, forestry, commercial fishing, energy development, or transportation. The need to develop arrangements that allow for ongoing environmentally sustainable industrial activities, while protecting priority bird populations and habitat, will pull CWS in a challenging but important new direction of population-level management and habitat conservation.

***Increasing international concerns***

The freer flow of goods across borders brings increasing challenges in the control of wildlife movement, involving the balancing of rights to trade with the conservation of wildlife. Increased

Photo: D Muir

Whooping Crane on nest

Photo: Kathryn Dickson

Arctic Tern chick

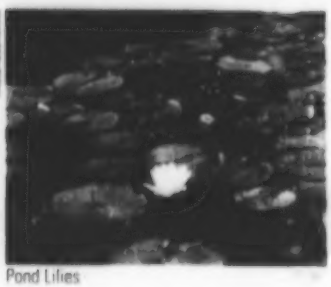

Photo: Bob Mills

Pond Lilies

likelihood of colonization by exotic species, together with increasing threats to migratory species when they are outside Canada, particularly through loss of winter habitat, also add to international concerns. However, recognition of the need for better global cooperation in conservation has led to new working arrangements with many countries, including circumpolar nations, the United States, and the Americas. International conventions and treaties now have significantly more influence on CWS's activities, including the revised Migratory Birds Convention, the Ramsar Convention, the Convention on Biological Diversity, CITES, the Convention on Climate Change, the Arctic Council agreement on the Conservation of Arctic Flora and Fauna, and the North American Trilateral Commission on Wildlife and Ecosystem Conservation and Management, all of which bring new opportunities and obligations.

***Changing critical mass to address biodiversity conservation***

The increasing concern about and obligation to conserve all species has become more apparent in the past decade. The ability of Canadian scientific institutions—governments, universities, and natural history museums—to respond to this concern within present capacity has been challenging. Only about one-half of the species in Canada have been identified, and perhaps fewer than five percent have been described in a manner sufficient to understand needs, ecology, and threats to those species. CWS can facilitate the augmentation of critical mass in species identification and monitoring throughout the country to contribute to the overall and specific comprehension of biota and ecological interactions at grand and small scales.

***Limited resources and capacity***

Although conservation challenges and obligations have already expanded dramatically over the past decade and will continue to grow, the resources available to CWS to meet them have not increased correspondingly. The gaps are particularly obvious in science, policy, and enforcement, where lack of recruitment of young staff and lack of modern equipment are hampering our ability to cope in a rapidly changing technological world. Our scientists must now deal with impacts as diverse as the effects of endocrine-disrupting chemicals, genetic engineering, and global ecosystem change.

# Guiding Principles for the Canadian Wildlife Service

Photo: Bob Mikus

Common Murre

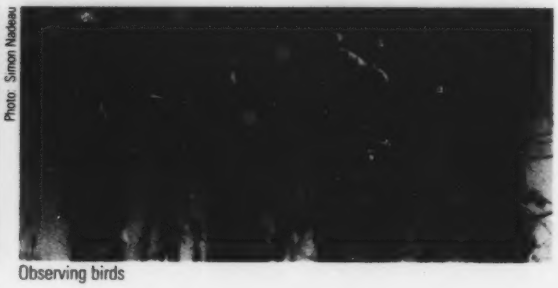

Photo: Simon Nadeau

Observing birds

The activities of the Canadian Wildlife Service will be influenced by four overarching principles that build on the culture of the organization and epitomize its effectiveness. By reflecting these principles in all our programs, we will maintain and even strengthen our broad influence and leadership.

***Building on sound science***

Our strong record of conducting focused wildlife science, including both research and monitoring, and applying the results directly to address conservation concerns, is a major strength of the Canadian Wildlife Service. This method of basing policy, management, and conservation decisions on sound science has laid a solid foundation for our programs. Our research into the ecology of key species, their role in ecosystems, and the effects of human activities on them provides the basic understanding needed to evaluate issues and take appropriate action. Our programs to monitor trends in populations and habitat availability as well as changes in the nature and severity of human impacts reflect the practical need to understand the status of Canada's wildlife, as well as our jurisdictional responsibility. CWS expertise in areas such as wildlife toxicology, implications of habitat change, and the use of birds as bio-indicators has enabled us to lead science-based partnerships with other governments, universities, and conservation organizations. As the complexity of our conservation challenges increases, our managers and partners look increasingly to CWS scientists to lead in these science partnerships.

***Collaborative conservation of biological diversity***

The expectations, expertise, reputation, and roles of the Canadian Wildlife Service effectively position it to contribute significantly to the conservation of biodiversity in Canada. Indeed, the guiding principles of the Canadian Biodiversity Strategy recognize that no single jurisdiction is responsible for conserving biodiversity in Canada—it requires local, regional, provincial, territorial, aboriginal, national, and international cooperation and sharing. In contributing to the conservation of Canadian biodiversity, CWS will facilitate national capacity-building and will

Photo: R. Fyfe

Peregrine Falcon

Photo: CWS

Trumpeter Swans

Photo: CWS

Banding Murres

concentrate its activities in areas that reflect its key roles. If these actions are effective, CWS will also provide for the collateral conservation of many other species of plants and animals. Simply put, what is good for Canada's birds and species at risk and their habitats is good for many other components of our native biological diversity.

***Utilization of the ecosystem approach***

As a leader in Canadian wildlife conservation, the Canadian Wildlife Service subscribes to the holistic ecosystem approach of identifying, interpreting, and responding to wildlife conservation concerns. This approach, defined as *a strategy for the integrated management of land, water, air, and living resources that promotes conservation and sustainable use in a equitable way*, considers birds and all wildlife as components of ecosystems rather than as single species. By expanding the successful NAWMP experience of implementing conservation actions in an ecosystem context, CWS will ensure that the impacts of its activities on other components of affected ecosystems are positive. It will also demonstrate to others the practical value of taking such a broad-based perspective, in line with the department's other ecosystem-level initiatives.

***Communication for wildlife***

As the federal wildlife agency, the Canadian Wildlife Service acts as a credible voice for wildlife in Canada and abroad. It has carried important information to the public through its pan-Canadian *Hinterland Who's Who* series of brochures and television clips, which are immediately recognized by Canadians of all ages. The need to communicate with and listen to Canadians on an increasing range of wildlife concerns, including our consultations on regulatory changes, must now be a major component of all CWS activities. CWS continues to represent Canadian wildlife interests internationally and represent global wildlife interests in Canada. CWS will continue to carry out the responsibility it shares with its partners for speaking for wildlife, while influencing and reflecting Canadian attitudes to nature.

# Our Mission and Vision

Photo: Kathryn Dickson

Common Loon, Pontoon Lake, NT

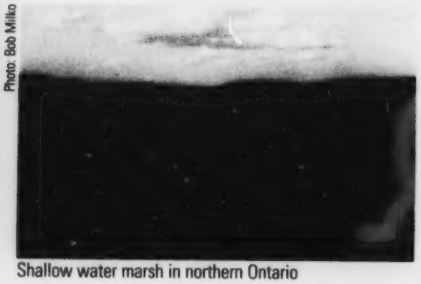

Photo: Bob Milko

Shallow water marsh in northern Ontario

***The vision***

The Canadian Wildlife Service contributes to achieving the broad vision set out in the Canadian Biodiversity Strategy (1995):

*A society that lives and develops as part of nature, valuing the diversity of life, takes no more than can be replenished, and leaves future generations a world rich in biodiversity.*

***The mission***

The specific mission of the Canadian Wildlife Service, as the national wildlife conservation agency charged with facilitating the nature conservation program in Canada, is to:

*Conserve wildlife and the ecosystems of which they are a part, with a particular focus on migratory birds and species at risk.*

# The Roles of the Canadian Wildlife Service

Photo: CWS

Scarlet Tanager

Photo: CWS

Mallard

***Three key roles***

As the national wildlife conservation agency promoting and applying the ecosystem approach to the conservation of wildlife and biological diversity in Canada, the Canadian Wildlife Service:

1. Works nationally and internationally to ensure the conservation of migratory bird populations.
2. Serves as the lead agency in Canada for the protection of species at risk, with a particular focus on those species under federal jurisdiction.
3. Leads in the conservation, protection, and rehabilitation of habitats of significance to migratory birds and species at risk in Canada.

***Facilitating a broader wildlife conservation agenda***

As Canada's national wildlife conservation agency, the Canadian Wildlife Service is also expected to play a coordinating role with respect to other broad issues. The development of and influence on a shared agenda among Canadian and international partners to conserve biodiversity in general and specific species and habitats in particular is one of many ancillary roles of CWS. Included are the conservation of wildlife that crosses provincial, territorial, or national borders or is subject to other international agreements, such as certain caribou herds or polar bears. CWS's responsibility for certain aspects of other federal legislation and international agreements adds to its involvement in such important fields as wildlife toxicology and the conservation of wetland biodiversity. These extra responsibilities provide strong support for the three essential CWS roles.

# Program Objectives

Photo: CWS

Polar Bear

Photo: CWS

Tundra Swans

*Objectives*

As the national wildlife conservation agency responding to the challenges and opportunities at hand, the Canadian Wildlife Service will direct its activities to meet the following objectives or targets:

**Migratory birds**

- Migratory bird populations are sustained at healthy levels by the year 2020.
- Access to migratory birds in a fair and equitable manner is ensured.

**Species at risk**

- Species at risk are protected through continuing implementation of the Accord for the Protection of Species at Risk in Canada by all jurisdictions.
- Threatened or endangered species populations under federal jurisdiction meet the objectives of recovery strategies and action plans within 15 years.
- No species of special concern under federal jurisdiction is listed as threatened or endangered.

**Habitat**

- Habitats are conserved, protected, and rehabilitated to meet the objectives of CWS's conservation plans for migratory birds and species at risk within 15 years.
- Ecosystem approach principles are used when making resource management decisions

# Our Strategic Direction

Photo: G.W. Beyersbergen

King Eider

Photo: Lu Carbyn

Swift Fox

Two new initiatives that encompass the major roles of the Canadian Wildlife Service and many of its partners in wildlife conservation together will provide the broad direction to meeting Environment Canada's wildlife conservation objectives, by combining prevention and cure. The North American Bird Conservation Initiative (NABCI), which brings together a wealth of government and nongovernment partners in Canada, the United States, and Mexico for the coordinated conservation of birds, seeks to prevent populations from declining or becoming endangered. The Accord for the Protection of Species at Risk (the Accord), an agreement among federal, provincial, and territorial governments for a collaborative approach to the identification, protection, and recovery of species at risk, serves as a cure for existing critical population concerns. Effective participation in and leadership of these initiatives in Canada will provide the strategic envelope for future Canadian Wildlife Service activities.

***The North American Bird Conservation Initiative***

NABCI is a continental partnership of Canada, the United States, and Mexico designed to achieve regionally based, biologically driven, and landscape-oriented partnerships delivering the full spectrum of bird conservation programs, coordinated among all partners. It builds on the success of the North American Waterfowl Management Plan in supporting simultaneous, collaborative, on-the-ground conservation action for all bird species, by increasing the effectiveness of new and existing programs and initiatives. By coordinating all key partners at regional levels through cooperative initiatives based on NAWMP joint ventures, it will ensure that partners bring their unique combinations of expertise and resources to bear in addressing one commonly accepted set of priorities for all bird species. In short, NABCI will focus our attention on the essential role of keeping our common birds common.

The implementation of NABCI is based on four bird species groups: waterfowl, landbirds,

Hudsonian Godwit

Red Phalarope

Great Blue Heron

shorebirds, and seabirds and colonial waterbirds. Conservation actions for these NABCI "pillars" will be coordinated in Canada by four main programs:

- North American Waterfowl Management Plan (NAWMP) for waterfowl,
- Partners In Flight (PIF) for landbirds,
- Canadian Shorebird Conservation Plan (CSCP) for shorebirds,
- Wings Over Water (WOW) for seabirds and colonial waterbirds.

Each plan sets out national priorities, objectives, and direction for its group of species, to be implemented by regional action plans developed cooperatively by key partners. The action plans will follow the landscape-level approach used successfully by NAWMP joint ventures for 15 years and will be implemented in a practical, complementary, and coordinated fashion. In this country, overall coordination will be carried out by NABCI-Canada, a multipartner council chaired by Environment Canada.

***The Accord for the Protection of Species at Risk***

This Accord acknowledges that in a country as vast and diverse as Canada, with different levels of jurisdiction, no one government can protect all species and their habitats. The federal government's broad strategy to protect species at risk therefore has three basic components:

- partnership with provinces and territories through the Accord,
- promotion of stewardship and incentives programs,
- federal legislation to afford protection to species at risk.

In the Accord, the federal, provincial, and territorial governments agree to legally protect all threatened and endangered species and their habitats, to work together to recover these species, to cooperate in ensuring that no species "falls through the cracks" between jurisdictions, and to monitor the status of wildlife species in Canada. In the upcoming decade, CWS will

Photo: Chuck Gordon

Common Snipe

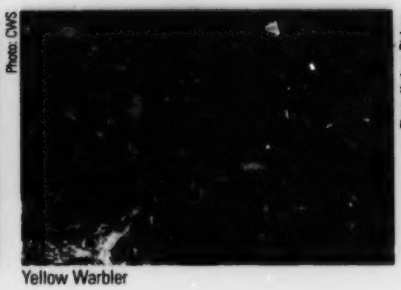
Photo: CWS

Yellow Warbler

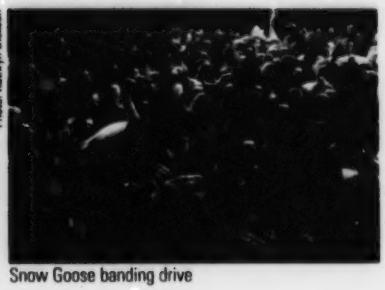
Photo: Kathryn Dickson

Snow Goose banding drive

devote considerable effort to the critical priority of reversing population trends for those species already on the brink.

CWS will play a lead role in conserving species at risk by working with other jurisdictions, implementing effective legislation, and using stewardship and incentives as the preferred means to protect critical habitat. The signatory governments will establish complementary conservation programs and legislation, and many have reviewed their regulatory mechanisms and developed new endangered species acts. Environment Canada has worked with the Department of Fisheries and Oceans, Parks Canada, and many of its other partners to develop the proposed federal *Species At Risk Act (SARA)*. This far-reaching legislation will provide the mechanism to implement federal action and direction and complement provincial and territorial legislation. Related initiatives will provide essential new resources to make these plans a reality. They will enable CWS to play its agreed-upon role in a renewed Committee on the Status of Endangered Wildlife in Canada (COSEWIC) and lead in implementing the Recovery of Nationally Endangered Wildlife (RENEW) process, effectively responding to the needs of species at risk within federal jurisdiction.

# Strategies for CWS in the New Decade

Photo: Stephen Wendt

Richardson's Canada Geese

Photo: G.W. Beyersbergen

American White Pelicans

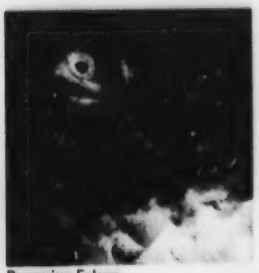
Photo: CWS

Peregrine Falcon

***Evolving strategies***

The Canadian Wildlife Service must follow five strategies to meet its objectives, based on those that have traditionally enabled it to have far-reaching success in so many areas, despite its relatively small size and limited resources.

These key strategies will be to :

1 Renew commitment to wildlife conservation priorities.
2 Enable an adaptive Canadian Wildlife Service institutional capacity.
3 Strengthen Canadian Wildlife Service science capacity.
4 Apply diversified policy and regulatory approaches.
5 Use partnerships.

**Strategy 1 – Renew commitment to wildlife conservation priorities**

Together with our partners, evaluate national and regional conservation needs for migratory birds, species at risk, habitat conservation, and supporting programs and determine the roles of CWS in meeting these priorities.

This strategy will lead to:

- a common set of bird conservation priorities for species, habitats, and sites of concern, with our continental, national, and regional NABCI partners,
- a common set of recovery priorities for species at risk and critical habitats, with our federal, provincial, territorial, and nongovernment partners,
- a focused set of directions within the CWS mandate that relates priorities for bird conservation, recovery of species at risk, and habitat protection to those of the department's programs for ecosystem initiatives, enforcement, biodiversity conservation, and administrative support, and
- commitment of CWS staff, the department, our partners, and the public to the priorities that CWS will pursue.

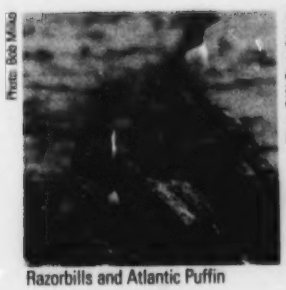
Photo: Bob Mitko

Razorbills and Atlantic Puffin

Photo: G.W. Beyersbergen

Northern Pintails

**Strategy 2 – Enable an adaptive Canadian Wildlife Service institutional capacity**

Assess and refocus existing programs to reflect new expectations and address and communicate agreed-upon CWS priorities, including the implementation of NABCI, species at risk programs, and related responsibilities, and adjust the required institutional capacity and resources to implement them.

This strategy will lead to:

- objective justification for revitalized programs and for the resources to implement them, which position CWS to encompass new and existing jurisdictional obligations, comanagement frameworks, and increasing conservation concerns,
- relevant, flexible, and funded CWS programs in place nationally and regionally adapted to play lead roles in the implementation of NABCI, and developed to support the Accord through SARA,
- support for CWS involvement in other federal wildlife concerns, including wildlife health and toxicology, transboundary wildlife issues, and international wildlife agreements,
- understanding and support among departmental wildlife conservation program staff for the new alignment of our programs,
- a renewed ability to communicate our scientific findings, management and enforcement activities, and conservation messages effectively within the department, among our partnerships, and to Canadians,
- relevant partnerships to strengthen wildlife enforcement to achieve compliance and deter noncompliance, and
- reduced stress among staff, matched by increased confidence that CWS is moving forward with sufficient critical mass to address its conservation priorities.

Photo: CWS

Sandhill Crane

Photo: CWS

Northern Gannet

Photo: G.W. Beyersbergen

Red-breasted Merganser

**Strategy 3 – Strengthen Canadian Wildlife Service science capacity**

Rejuvenate our scientific expertise and capacity to focus renewed resources on essential wildlife research and monitoring needed to address conservation priorities.

This strategy will lead to:

- a consensus among staff on how to strengthen, broaden, and apply our scientific expertise, with the increased capacity to do so, enunciated through the departmental science agenda,
- new scientific staff strategically hired to provide expertise in fields such as community ecology, landscape ecology, conservation biology and taxonomy, and wildlife health, and new capacity in fast-changing disciplines such as genomics, telemetry, and ecotoxicology,
- current staff trained to implement realigned programs and able to maintain the CWS tradition of leading partnerships on the basis of their recognized scientific expertise,
- scientific and resource management expertise that is current and sufficient to deal with new challenges and that can ensure that management decisions continue to be based on sound science,
- access to equipment and tools purchased or obtained through partnerships to ensure that our activities are not limited,
- allocation of resources that permit adequate research, monitoring, and conservation action in all priority areas, including remote areas where logistical costs are high, such as the north, the offshore, and neighbouring partner countries, and
- a resulting improved understanding of the ecology and biological requirements of migratory birds, species at risk, their habitats, and the threats they are exposed to.

Photo: Kathryn Dickson

Geese on the Canadian southern prairies, in fall

Photo: CWS

Black Guillemot

Photo: CWS

Atlantic Puffin with Capelin

**Strategy 4 – Apply diversified policy and regulatory approaches**

Diversify the mix of legislative, regulatory, and policy tools and use and enforce them to direct and influence activities of those whose activities affect Canada's wildlife.

This strategy will lead to:

- adequate contemporary federal legislation implemented and maintained to provide effective jurisdictional context for conservation action,
- the regulations implementing the *MBCA*, *CWA*, *WAPPRIITA*, and *CEAA* being reviewed and adjusted to cover emerging requirements,
- implementation of a protected areas strategy that applies securement and stewardship approaches to key habitats in terrestrial, freshwater, and marine areas,
- the resulting regulatory and compliance approaches, combined with those based on stewardship and influence, positioning CWS to play its lead role in the implementation of NABCI and the Accord,
- building wildlife conservation priorities into implementation plans for other departmental ecosystem initiatives,
- at the national policy level, CWS working to ensure that federal incentives to support wildlife conservation are created and disincentives are removed, and
- CWS implementing policies that support the national implementation of related international initiatives, such as the Ramsar Convention, CITES, the agreement on Conservation of Arctic Flora and Fauna, the Trilateral Commission on Wildlife and Ecosystem Conservation and Management, and the Convention on Biological Diversity.

Photo: CWS

Northern wetland

Photo: Kathryn Dickson

Atlantic Brant banding drive

**Strategy 5 – Use partnerships**

Strengthen existing partnerships and invest in new ones with nontraditional partners and land managers, using the joint-venture approach to implement common priorities.

This strategy will lead to:

- renewed synergy in existing partnerships as new resources, rejuvenated staff, and novel approaches are focused on shared priorities,
- increased interest and participation of Canadians in wildlife conservation, with broader involvement of volunteer naturalists in CWS programs,
- improvement in shared understanding between CWS and those whose activities influence populations and habitats of migratory birds and species at risk, with broad buy-in for consensus solutions,
- changing governance under native land claims that will provide opportunities to build effective comanagement initiatives,
- augmenting the incorporation of aboriginal traditional knowledge into wildlife science and conservation management,
- strategic liaisons with university research networks to increase opportunities for the study of applied conservation issues,
- distribution of information on critical species, migratory birds, and habitats increasingly undertaken through conservation data centres and internet-based networks, and
- effective international arrangements developed with countries that share migratory bird populations, within North America and among circumpolar nations and the Americas.

# Setting our Priorities

Photo: Kathryn Dickson

Lesser Scaup nest

Photo: CWS

Ducks

***A common set of conservation priorities***

This document sets the broad strategic orientation for Environment Canada's wildlife conservation program, on which specific priorities will be based. These priorities will be set as part of the Departmental planning process, and reviewed and revised annually. They will build on the results of specific priority-setting exercises being conducted by CWS along with other partners implementing the Accord and NABCI, thus ensuring that Canadian Wildlife Service priorities will be in step with those ranked high by these consensus processes.

Environnement Canada Environment Canada

# Service canadien de la faune

# Plan stratégique 2000

La direction à suivre pour le Programme de conservation des espèces sauvages d'Environnement Canada

Canada

***« Courtepointe » de la faune***

*Jadis, il était fréquent que l'on fabrique une courtepointe en patchwork pour rappeler une occasion particulière dans la vie d'une famille. Le cinquantième anniversaire du Service canadien de la faune (SCF) a amené Leslie Van Patter et Rob Lyon à explorer cette forme d'art traditionnel canadien. Leur oeuvre, composée de nombreuses pièces assemblées, symbolise parfaitement la gamme des programmes qu'offre le SCF, gamme allant de la gestion de l'habitat à la surveillance de l'environnement et comprenant la protection des espèces en péril. Les nombreux motifs qui l'illustrent, dont certains de nos oiseaux et de nos mammifères les plus connus, témoignent de la diversité biologique du Canada. Le tableau vivant de notre faune constitue un joyau de notre partrimoine national qui doit être transmis de génération en génération et dont la conservation est une tâche sans fin.*

# Plan stratégique du Service canadien de la faune 2000

La direction à suivre pour le Programme de conservation des espèces sauvages d'Environnement Canada

Publié en vertu de l'autorisation du ministre de l'Environnement
Service canadien de la faune
© Ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux du Canada, 2000
Nº de catalogue CW66-190/2000
ISBN 0-662-65296-7

# Introduction

Photo : Kathryn Dickson

Baguage du Canard pilet

Photo : Bob Millar

Macareux moine nicheur

Photo : SCF

Sterne arctique

***Le besoin d'un plan stratégique***

Le présent document établit l'orientation et la portée du programme relatif aux espèces sauvages d'Environnement Canada pour la période s'étendant de 2000 à 2010. Il reflète les défis et les occasions que présentent les mandats et les pouvoirs du Ministère prescrits par la loi, les attentes des partenaires et du public, les ressources nécessaires et disponibles et, avant tout, l'urgence croissante liée aux préoccupations en matière de conservation des espèces sauvages au Canada.

***Établissement de l'orientation stratégique***

Ce plan établit les grandes lignes de la direction stratégique du Service canadien de la faune pour les dix prochaines années et décrit les stratégies et les occasions pour atteindre les objectifs qui lui sont liés. À ce titre, il sert d'outil pour orienter son processus de prise de décision, canaliser les ressources humaines et financières et faire connaître au personnel ministériel, à ses partenaires et au public canadien les rôles clés qu'il joue dans le domaine de la conservation des espèces sauvages au Canada.

***Valeur du nom SCF***

Le terme « Service canadien de la faune » (SCF) est officiellement employé pour désigner un élément de l'administration centrale d'Environnement Canada et, officieusement, pour désigner les programmes du Ministère relatifs aux espèces sauvages dans toutes les régions. Ce nom est largement reconnu partout dans le monde pour désigner l'organisme de conservation des espèces sauvages du Canada et possède une valeur énorme tant au sein qu'à l'extérieur du Ministère parce qu'il évoque une longue histoire de connaissances scientifiques spécialisées, d'engagement, de leadership et de partenariats. Le terme SCF est utilisé ici d'une façon globale pour décrire le personnel et les programmes d'Environnement Canada reliés au domaine de la conservation des espèces sauvages.

# Défis de conservation au cours des dix prochaines années

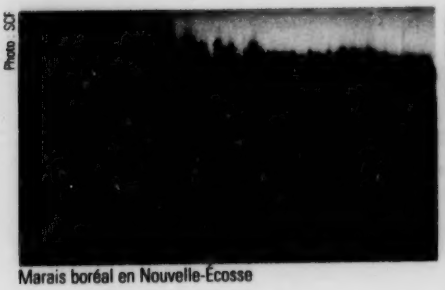
Photo: SCF

Marais boréal en Nouvelle-Écosse

Photo : Bob Millar

Marmotte de l'île Vancouver (nouveau-né)

***Préoccupations grandissantes quant aux changements dramatiques au sein des populations***

La gravité, la portée et l'incidence sur les ressources fauniques de nombreux défis auxquels ont fait face le SCF et ses partenaires de conservation, augmentent. En 1999, 340 espèces au Canada, dont 52 espèces d'oiseaux, étaient désignées officiellement à l'échelle nationale comme espèces en péril dans plusieurs catégories, et trois des douze espèces dont la disparition est confirmée au Canada étaient des oiseaux. Le rythme auquel les espèces disparaissent et auquel elles sont inscrites sur la liste continue d'accélérer à l'échelle mondiale. En Amérique du Nord, de nombreuses espèces font face à des déclins de population continuels et souvent accélérés, presque invariablement causés par les activités humaines. À mesure que nous en apprenons davantage sur de nombreuses espèces dont la surveillance n'était pas bien effectuée, d'autres déclins de populations sont souvent signalés. À l'autre bout de la gamme, certaines activités humaines qui perturbent les équilibres écologiques ont entraîné la croissance de populations de plusieurs espèces, aujourd'hui considérées comme surabondantes, ce qui occasionne encore des défis de conservation. Bon nombre de ces changements écologiques font aussi augmenter la vulnérabilité de nos espèces sauvages aux maladies et à d'autres effets sur la santé des populations, particulièrement les espèces se retrouvant en concentrations saisonnières.

***Quantité des habitats et qualité des écosystèmes***

De nombreuses préoccupations reflètent l'incidence qu'ont les humains, par une gamme variée d'utilisation des terres, dont l'urbanisation, l'intensification de l'exploitation agricole, l'exploitation forestière et d'autres industries d'extraction des ressources naturelles, sur les habitats des espèces sauvages. Ces activités ont de plus en plus mené à une perte générale d'habitats et à une fragmentation des habitats restants, à une conversion à d'autres types de systèmes, ainsi qu'à une dégradation générale des habitats. En plus de ces répercussions directes, les effets à long terme des précipitations acides, l'utilisation répandue et croissante de pesticides et d'autres produits chimiques toxiques, ainsi que les effets grandissants et largement inconnus du changement climatique mondial, entraînent des effets moins immédiats sur les espèces sauvages et les habitats. Tous ces effets sur l'écosystème ne peuvent être traités que par des nouvelles approches liées aux paysages.

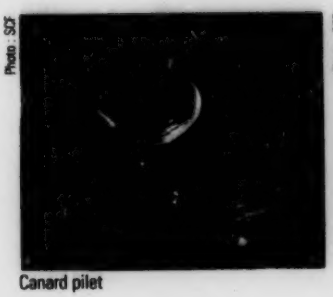
Photo : SCF

Canard pilet

Photo : SCF

Fuligule à tête rouge

Photo : SCF

Bruant chanteur

***Changements climatiques***

Les effets des changements climatiques sur les espèces sauvages et les écosystèmes dont elles font partie ont une portée qui peut être très vaste, et le SCF devra effectuer des recherches bien ciblées afin d'en évaluer les effets particuliers. Ces effets peuvent comprendre le changement de la distribution des espèces ainsi que des répercussions, directes ou indirectes, sur leur santé, et une compréhension de ceux-ci devra être intégrée à la conservation des habitats, aux plans de rétablissement des espèces, aux stratégies de surveillance et à l'établissement des populations cibles. Il est extrêmement important de comprendre la réaction des espèces sauvages aux changements climatiques et de la prendre en considération dans la prise de décision future relativement à la conservation des espèces sauvages.

***Utilisation humaine des espèces sauvages***

Les utilisations traditionnelles des espèces sauvages, telles que la chasse pour l'alimentation et le sport, l'ornithologie et la jouissance de la nature, ainsi que l'augmentation de pressions chroniques que subissent les animaux et leurs habitats en raison d'autres activités récréatives humaines, ajoutent aux effets que subissent nos populations d'espèces sauvages. Ces utilisations doivent être étudiées et gérées minutieusement afin de réduire leur contribution à l'ensemble des pressions négatives sur ces espèces.

***Effets cumulatifs***

L'augmentation de la mobilité humaine et du commerce à l'échelle internationale a entraîné de nouvelles menaces par l'introduction de maladies et d'espèces exotiques. Au fur et à mesure que les progrès en biotechnologie influent sur la vie des Canadiennes et des Canadiens, les espèces sauvages, à leur tour, sont exposées à des menaces aussi variées que des effets sur les génomes des populations indigènes causés par la mise en liberté d'individus génétiquement modifiés, une augmentation de la concurrence de la part des espèces exotiques ou génétiquement améliorées et le remplacement d'arbres indigènes dont dépendent les espèces sauvages par des « super-espèces ». De nombreux effets, par eux-mêmes, peuvent n'avoir que des répercussions non mortelles sur les individus. Toutefois, en combinaison avec d'autres menaces à la survie des individus et à la santé des populations, les effets cumulatifs d'une gamme de répercussions non mortelles souvent s'associent pour faire diminuer les populations de nos espèces sauvages et appauvrir les écosystèmes dont elles dépendent.

# Facteurs déterminants : le contexte canadien en évolution

Photo : SCF

Crécerelle d'Amérique

Photo : SCF

Bruant à couronne blanche

Photo : SCF

Grand Chevalier

***Attentes sociales et culturelles changeantes***

Le public canadien tient grandement à ce que son gouvernement réussisse à conserver les espèces sauvages qui ont fait la renommée de ce pays et qui ont joué un rôle si important dans son histoire. L'importance que les Canadiennes et les Canadiens accordent aux espèces sauvages et à la nature de leur pays se traduit par les illustrations que l'on voit tous les jours sur la monnaie canadienne. À l'ère électronique actuelle, la population canadienne est beaucoup mieux informée sur la détresse des espèces en péril et est bouleversée d'apprendre que ces problèmes existent aussi au Canada. Ce souci de la nature entraîne, de plus en plus, des attentes élevées quant à des mesures de conservation, ce qui se traduit souvent par une appartenance à des organismes de conservation non gouvernementaux solides.

***Passage vers une utilisation des espèces sauvages sans exploitation***

Les Canadiennes et les Canadiens ont de plus en plus le temps, les moyens financiers et le désir de voir et de connaître la nature et les espèces sauvages du Canada. Cette situation a entraîné un élargissement des attentes de la population canadienne en ce qui concerne la disponibilité des espèces sauvages et l'accès à ces dernières. De plus, même si le nombre de chasseurs continue de diminuer au Canada, les exigences connexes en matière de réglementation, ainsi que les consultations publiques qui leur sont reliées, sont devenues de plus en plus complexes. En général, l'intérêt se déplace graduellement vers des utilisations sans exploitation, ce qui exerce, par conséquent, des pressions supplémentaires sur les organismes de gestion des espèces sauvages et des ressources.

***Le mandat changeant du SCF***

Le mandat de conservation des espèces sauvages d'Environnement Canada découle toujours largement de la *Loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs (LCOM)*, de la *Loi sur les espèces sauvages du Canada (LESC)*, de la *Loi sur la protection d'espèces animales ou végétales sauvages et la réglementation de leur commerce international et interprovincial (WAPPRIITA)* et d'éléments d'une gamme de lois et d'engagements fédéraux sur l'environnement, tels que la Stratégie canadienne pour la biodiversité (1995) et la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale (LCEE)*. Il est également déterminé par des traités internationaux, tels que la Convention concernant les oiseaux migrateurs (1916) avec les États-Unis, la Convention relative aux zones humides d'importance internationale particulièrement comme habitats de la sauvagine (Ramsar, 1971), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES, 1975) et la Convention sur la diversité biologique (1992). Le protocole de Parksville, visant à

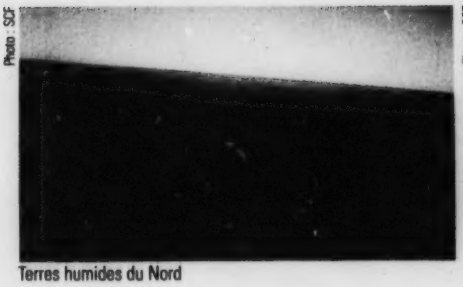
Photo : SCF

Terres humides du Nord

Photo : SCF

Fou de Bassan

modifier la Convention concernant les oiseaux migrateurs (1999), précise et étend les obligations du Ministère en ce qui concerne les oiseaux migrateurs. Un autre changement est attendu avec l'adoption de la Loi sur les espèces en péril (LEP) qui prévoira la protection et le rétablissement des espèces en péril, étendant ainsi officiellement le mandat du Ministère.

***Renouvellement de la collaboration fédérale-provinciale-territoriale et de la coopération internationale***

Comme divers éléments de l'autorité concernant les espèces sauvages et leurs habitats relèvent soit du gouvernement fédéral ou des gouvernements provinciaux et territoriaux, et comme ils sont parfois partagés, des approches concrètes en matière de collaboration gouvernementale, telles que celles décrites dans *Une politique des espèces sauvages pour le Canada (1990)* et la Stratégie canadienne pour la biodiversité, sont essentielles. Celles-ci ont été démontrées pendant les quinze dernières années en vertu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine et par l'intermédiaire d'une diversité d'approches coopératives souvent utilisées parmi des organismes fédéraux et provinciaux d'application des lois relatives aux espèces sauvages. Cette collaboration devient de plus en plus nécessaire à mesure qu'augmentent les coûts, que diminuent les ressources et que les précieuses synergies des mesures de collaboration deviennent plus évidentes. L'Accord pour la protection des espèces en péril (1996) et l'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (1999) constituent deux initiatives récentes de collaboration, essentielles aux mandats du Service canadien de la faune, qui font participer ce dernier à des partenariats constructifs avec ses organismes homologues provinciaux et territoriaux afin de relever les défis de la nouvelle décennie dans un contexte continental.

***Occasions de cogestion autochtone***

Avec des obligations découlant des traités redéfinies ainsi que l'élaboration de systèmes de gouvernement autochtone et de conseils de gestion des espèces sauvages, un nouveau cadre, activé par la mise en œuvre du protocole de Parksville, doit être élaboré afin de créer une cogestion efficace des espèces sauvages avec les peuples autochtones dans tout le Canada. De nouveaux régimes de réglementation et de conservation, qui respectent les prises traditionnelles des peuples autochtones et qui permettent leur participation active à la gestion des ressources fauniques, dont les oiseaux migrateurs et les espèces en péril, doivent être élaborés.

***Rôles changeants des partenaires non gouvernementaux***

Depuis l'arrivée à maturité des partenariats de conservation des espèces sauvages, les organismes non gouvernementaux (ONG) sont de plus en plus reconnus comme de véritables partenaires mettant leurs connaissances spécialisées, leurs ressources et

Photo : SCF

Paruline orangée

Photo : SCF

Gros-bec errant

leurs approches différentes à contribution. Certains se sont trouvés des rôles essentiels dans des activités de conservation, telles que des fonctions avec Études d'Oiseaux Canada (EOC) dans des enquêtes nationales et régionales sur les oiseaux et des projets de surveillance bénévole. De nombreuses universités ont, de la même façon, adopté la recherche faunique appliquée, souvent en réseaux avec le SCF, tel que l'ont fait le Centre canadien coopératif de la santé de la faune, le Réseau de recherches en écologie faunique dans la région canadienne de l'Atlantique (ACWERN) et la Simon Fraser University Cooperative Research Unit. Le SCF peut jouer un plus grand rôle de coordonnateur et de catalyseur, dans le but de tirer pleinement avantage de ces collaborations de plus en plus complexes et d'établir davantage de relations productives.

***Influence sur le paysage***

Il existe un défi de plus en plus important quant à l'élimination des pressions sur les espèces sauvages et les habitats, au niveau du paysage; ce défi reflète des facteurs environnementaux, sociaux et économiques complexes. Les approches au niveau des populations conviennent rarement pour s'occuper de ces questions, et ce sont les initiatives au niveau des écosystèmes, qui influencent l'évolution du paysage au profit des espèces sauvages, qui doivent plutôt être suivies. La façon dont le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) a influé sur ces pratiques et ces décisions relatives à l'utilisation des terres à grande échelle, c'est-à-dire en créant divers partenariats avec les gestionnaires des terres eux-mêmes, a eu une influence importante tout au long des années 1990. Le SCF doit continuer à appliquer bon nombre des mêmes approches relatives aux plans conjoints, avec différentes combinaisons de partenaires, afin de relever d'autres défis complexes, au niveau des écosystèmes, qui se posent à nos espèces sauvages.

***Ententes d'atténuation des incidences***

Il devient maintenant important de tenir compte des incidences sur les espèces sauvages qu'ont les activités industrielles et commerciales, telles que l'exploitation minière, l'exploitation forestière, la pêche commerciale, l'aménagement énergétique ou le transport. La nécessité d'élaborer des ententes permettant la poursuite d'activités industrielles écologiquement durables, tout en protégeant les populations d'oiseaux prioritaires et leurs habitats, entraînera le SCF dans une nouvelle direction, à première vue difficile, mais importante, soit celle de la gestion à l'échelle de la population et la conservation des habitats.

***Augmentation du nombre de préoccupations internationales***

La circulation plus libre des biens traversant les frontières entraîne des défis grandissants quant au contrôle du déplacement des espèces sauvages, dont l'équilibre entre le droit au commerce et la

Photo : D. Muir

Grue blanche sur son nid

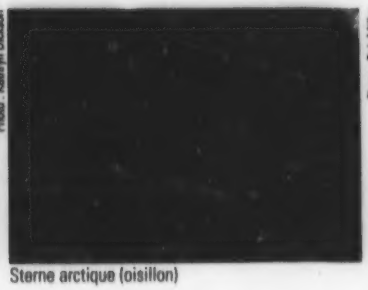
Photo : Kathryn Dickson

Sterne arctique (oisillon)

Photo : Bob Miller

Nénuphars blancs

conservation des espèces sauvages. Les possibilités accrues de colonisation par des espèces exotiques, ainsi que l'augmentation des menaces envers les espèces migratrices lorsqu'elles sont à l'extérieur du Canada, notamment en raison de la perte d'habitats d'hiver, s'ajoutent aux préoccupations internationales. Toutefois, la reconnaissance de la nécessité d'une meilleure collaboration mondiale en ce qui concerne la conservation a mené à de nouvelles ententes de travail avec de nombreux pays, y compris les pays circumpolaires, les États-Unis et les Amériques. Les conventions et les traités internationaux ont maintenant beaucoup plus d'influence sur les activités du SCF, dont la Convention concernant les oiseaux migrateurs révisée, la Convention de Ramsar, la Convention sur la diversité biologique, la CITES, la Convention-cadre sur le changement climatique, l'accord sur la Conservation de la flore et de la faune arctiques du Conseil de l'Arctique et le Comité trilatéral de conservation et de gestion de la faune et des écosystèmes de l'Amérique du Nord, tous ceux-ci entraînant de nouvelles occasions et de nouvelles obligations.

***Changement de la masse critique afin d'aborder la conservation de la biodiversité***

Les préoccupations et les obligations croissantes de conserver toutes les espèces sont devenues plus apparentes au cours de la dernière décennie. La capacité des institutions scientifiques canadiennes, soit les gouvernements, les universités et les musées de sciences naturelles, de répondre à cette préoccupation en fonction des moyens disponibles a été mise à l'épreuve. Seulement environ la moitié des espèces au Canada ont été identifiées et peut-être moins de cinq pour cent ont été décrites de manière à comprendre leurs besoins, leur écologie et les menaces qui leurs sont posées. Le SCF peut faciliter l'augmentation de la masse critique dans les domaines d'identification et de surveillance des espèces partout dans le pays afin de contribuer à la compréhension générale et précise du biote et des interactions écologiques à grande et à petite échelle.

***Ressources et capacité limitées***

Bien que les défis et les obligations en matière de conservation aient déjà pris de l'ampleur de façon dramatique au cours de la dernière décennie, et continueront d'en prendre, les ressources disponibles au SCF pour relever ces défis et satisfaire aux obligations n'ont pas augmenté proportionnellement. Les lacunes sont particulièrement évidentes du côté scientifique et du côté des politiques et de l'application de la loi, où le manque de jeune personnel et de matériel moderne limite sa capacité à faire face à un monde technologique qui change rapidement. Nos scientifiques doivent maintenant s'occuper d'incidences aussi diverses que les effets des produits chimiques qui perturbent le système endocrinien, le génie génétique et les changements écosystémiques à l'échelle mondiale.

# Principes directeurs du Service canadien de la faune

Photo: Bob Mikel

Guillemot marmette

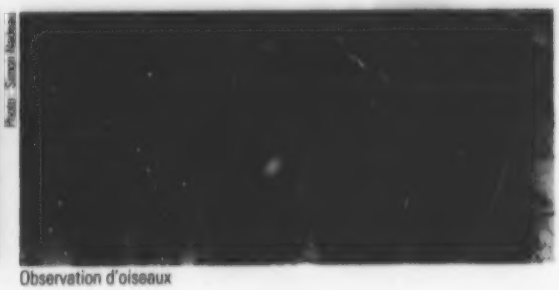

Photo: Simon Nadeau

Observation d'oiseaux

Les activités du SCF seront influencées par quatre principes dominants qui prennent appui sur la culture de l'organisme et incarnent son efficacité. En fondant tous les programmes du SCF sur ces principes, ce dernier conservera et même renforcera sa vaste influence et son leadership.

***Appui sur des principes scientifiques objectifs***

L'histoire de longue date du Service canadien de la faune de pratiquer une science objective ciblée en matière d'espèces sauvages, y compris aussi bien dans le domaine de la recherche que dans celui de la surveillance, et d'appliquer les résultats de façon à aborder directement les préoccupations en matière de conservation, est une des forces principales du Service. Cette méthode qui vise à s'appuyer sur des principes scientifiques objectifs pour prendre des décisions relativement aux politiques, à la gestion et à la conservation a créé des bases solides pour les programmes du SCF. La recherche effectuée par ce dernier sur l'écologie d'espèces principales, leur rôle dans les écosystèmes et l'effet des activités humaines sur celles-ci, fournissent les renseignements nécessaires à l'évaluation d'enjeux et à la prise de mesures appropriées. Les programmes du SCF visant à surveiller les tendances des populations et la disponibilité des habitats, ainsi que les changements dans la nature et la gravité des effets des activités humaines, reflètent le besoin pratique de comprendre la situation des espèces sauvages canadiennes ainsi que le secteur de compétence du Service. Les connaissances spécialisées du SCF dans des domaines, tels que la toxicologie de la faune, les répercussions qu'occasionnent les changements aux habitats et l'utilisation des oiseaux à titre d'indicateurs biologiques, ont permis au Service de créer des partenariats fondés sur des principes scientifiques avec d'autres gouvernements, universités et organismes de conservation. Au fur et à mesure que les défis en matière de conservation deviennent de plus en plus complexes, les gestionnaires et partenaires du SCF se tournent davantage vers les scientifiques du Service pour diriger ces partenariats.

***Conservation de la diversité biologique fondée sur la collaboration***

Les attentes, les connaissances spécialisées, la réputation et les rôles du Service canadien de la faune placent ce dernier de façon à lui permettre de contribuer de façon significative à la conservation de la biodiversité au Canada. En effet, les principes directeurs de la Stratégie canadienne pour la biodiversité reconnaissent qu'aucune compétence ne possède à elle seule la responsabilité de la conservation de la biodiversité au Canada; cette responsabilité exige une collaboration et un partage aux niveaux local, régional, provincial, territorial, national et international ainsi qu'avec les peuples autochtones. En contribuant à la conservation de la

Photo : R. Fyfe

Faucon pèlerin

Photo : SCF

Cygne trompette

Photo : SCF

Baguage de guillemots

biodiversité canadienne, le SCF facilitera le renforcement national des capacités et concentrera ses activités dans des domaines qui reflètent ses rôles principaux. Si ces mesures sont efficaces, le SCF assurera du même coup la conservation d'un bon nombre d'autres espèces de plantes et d'animaux. En termes simples, ce qui est bon pour les oiseaux et les espèces en péril du Canada ainsi que pour leurs habitats est bon pour de nombreux autres éléments de notre diversité biologique indigène.

***Utilisation de l'approche écosystémique***

À titre de chef de file de la conservation des espèces sauvages au Canada, le Service canadien de la faune souscrit à l'approche écosystémique globale, soit l'identification et l'interprétation des préoccupations relatives à la conservation des espèces sauvages et la prise de mesures pour répondre à celles-ci. Cette approche, définie comme *une stratégie pour la gestion intégrée des terres, de l'eau, de l'air et des ressources vivantes, qui encourage la conservation et l'utilisation durable de manière équitable,* considère les oiseaux et toutes les espèces sauvages comme des éléments des écosystèmes plutôt que comme des espèces individuelles. En étendant la fructueuse expérience du PNAGS de mettre en œuvre des mesures de conservation dans un contexte écosystémique, le SCF s'assurera que les effets de ses activités sur d'autres éléments d'écosystèmes touchés sont positifs. L'approche montrera aussi aux autres la valeur concrète de la pratique d'une telle approche globale, laquelle est compatible avec les autres initiatives écosystémiques du Ministère.

***Communications reliées aux espèces sauvages***

Le Service canadien de la faune, à titre d'organisme national, agit en tant que représentant crédible des espèces sauvages au Canada et ailleurs. Il a transmis de l'information importante au public au moyen de la série pancanadienne de publications et de séquences télévisées intitulées « La faune de l'arrière-pays », qui sont immédiatement reconnues par les Canadiennes et les Canadiens de tous les âges. La nécessité de communiquer avec la population canadienne, et de l'écouter, concernant un éventail croissant de préoccupations liées aux espèces sauvages, ainsi que nos consultations portant sur les modifications à la réglementation, doivent maintenant constituer un élément important de toutes les activités du SCF. Ce dernier continue de représenter les intérêts canadiens relatifs aux espèces sauvages à l'échelle internationale et à représenter ceux du monde au Canada. Le SCF continuera à assumer la responsabilité, qu'il partage avec ses partenaires, de parler au nom des espèces sauvages, tout en influençant et en reflétant l'attitude des Canadiennes et des Canadiens à l'égard de la nature.

# Notre vision et notre mission

Photo : Kathryn Dickson

Plongeon huard, lac Pontoon, T.N.-O.

Photo : Bob Milko

Marais d'eau peu profond dans le Nord de l'Ontario

***La vision***

Le Service canadien de la faune contribue à l'atteinte de la vision d'ensemble présentée dans la *Stratégie canadienne pour la biodiversité (1995)* :

*Une société qui vit et évolue en harmonie avec la nature, qui apprécie la vie sous toutes ses formes, qui ne prend de la nature que ce qu'elle peut donner sans s'appauvrir et qui laisse aux générations futures un monde dynamique et nourricier, riche dans sa diversité biologique.*

***La mission***

La mission particulière du Service canadien de la faune, à titre d'organisme national de conservation des espèces sauvages chargé de faciliter le programme de conservation de la nature au Canada, est la suivante :

*Conserver les espèces sauvages et les écosystèmes dont elles font partie, en mettant particulièrement l'accent sur les oiseaux migrateurs et les espèces en péril.*

# Les rôles du Service canadien de la faune

Photo : SCF

Tangara écarlate

Photo : SCF

Canard colvert

***Trois rôles essentiels***

À titre d'organisme national de conservation des espèces sauvages encourageant l'approche écosystémique et en l'appliquant à la conservation des espèces sauvages et de la biodiversité au Canada, le Service canadien de la faune :

1. assure la conservation des populations d'oiseaux migrateurs en travaillant tant à l'échelle nationale qu'internationale;
2. agit à titre d'organisme responsable, au Canada, de la protection des espèces en péril, en mettant particulièrement l'accent sur les espèces qui relèvent du gouvernement fédéral;
3. assure la direction de la conservation, de la protection et du rétablissement des habitats importants pour les oiseaux migrateurs et les espèces en péril au Canada.

***Facilitation d'un programme de conservation des espèces sauvages plus étendu***

À titre d'organisme de conservation des espèces sauvages du Canada, le Service canadien de la faune doit également jouer un rôle de coordination en ce qui concerne d'autres questions générales.

Une des fonctions accessoires du SCF consiste à élaborer un programme partagé entre des partenaires canadiens et internationaux visant la conservation de la biodiversité relativement aux espèces sauvages et aux habitats généraux et particuliers et à l'influence qu'aurait le SCF sur ce programme, ce qui inclut aussi la conservation d'espèces sauvages qui traversent les frontières des provinces et des territoires, ou les frontières nationales, ou qui sont assujetties à d'autres accords internationaux, espèces telles que les hardes de caribous ou les ours polaires. La responsabilité du SCF envers certains aspects d'autres lois fédérales et accords internationaux l'engage davantage dans des domaines importants, tels que la toxicologie des espèces sauvages et la conservation de la biodiversité des terres humides. Ces responsabilités supplémentaires offrent un appui solide aux trois rôles essentiels du SCF.

# Objectifs des programmes

Photo : SCF

Ours polaire

Photo : SCF

Cygne siffleur

***Objectifs***

En agissant à titre d'organisme national de conservation des espèces sauvages qui relève les défis et qui profite des occasions présentées, le Service canadien de la faune orientera ses activités afin d'atteindre les buts ou les objectifs suivants :

**Oiseaux migrateurs**

- Les populations d'oiseaux migrateurs sont maintenues à des niveaux sains d'ici l'an 2020.
- L'accès aux oiseaux migrateurs est assuré d'une manière juste et équitable.

**Espèces en péril**

- Les espèces en péril sont protégées par l'intermédiaire de la mise en oeuvre continue de l'Accord pour la protection des espèces en péril au Canada par toutes les compétences.
- Les populations d'espèces menacées et en voie de disparition relevant du gouvernement fédéral atteignent les objectifs des stratégies de rétablissement et des plans d'action dans une période de moins de 15 ans.
- Aucune espèce préoccupante étant sous la responsabilité du gouvernement fédéral n'est inscrite sur la liste comme étant menacée ou en voie de disparition.

**Habitats**

- Les habitats sont conservés, protégés et rétablis pour atteindre les objectifs du SCF en ce qui a trait aux plans de conservation des oiseaux migrateurs et des espèces en péril dans un délai de 15 ans.
- Les principes reliés à une approche écosystémique sont utilisés lorsqu'il y a des décisions à prendre en matière de gestion des ressources.

# Notre orientation stratégique

Photo : G.W. Beyersbergen

Eider à tête grise

Photo : Lu Carbyn

Renard véloce

Deux nouvelles initiatives ont récemment été mises sur pied; elles englobent les rôles principaux du Service canadien de la faune et de bon nombre de ses partenaires de la conservation des espèces sauvages et, ensemble, elles fourniront l'orientation générale en ce qui concerne l'atteinte des objectifs de conservation d'Environnement Canada en combinant prévention et correction. L'Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord (ICOAN), qui réunit une grande quantité de partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux au Canada, aux États-Unis et au Mexique dans le but de coordonner la conservation des oiseaux, cherche à empêcher le déclin des populations ou que celles-ci ne deviennent en péril. L'Accord pour la protection des espèces en péril (l'Accord), une entente entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux pour une approche coopérative quant à l'identification, à la protection et au rétablissement des espèces en péril, agit en tant que mesure corrective pour les préoccupations actuelles relatives aux populations dont la situation est critique. La participation concrète à ces initiatives et le leadership qu'offrent ces dernières au Canada fourniront le cadre stratégique nécessaire aux activités futures du Service canadien de la faune.

***Initiative de conservation des oiseaux de l'Amérique du Nord***

L'ICOAN est un partenariat continental entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, conçu afin d'établir des partenariats régionaux fondés sur la biologie et axés sur le paysage, offrant la gamme complète d'activités de conservation des oiseaux, en coordination avec tous les partenaires. Elle fait fond sur les succès du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine en appuyant la prestation, sur le terrain, simultanée et coopérative, de mesures de conservation pour toutes les espèces d'oiseaux et en augmentant l'efficacité des initiatives et des programmes nouveaux et existants. En effectuant la coordination de tous les partenaires clés à l'échelle régionale au moyen d'initiatives coopératives fondées sur les plans conjoints du PNAGS, elle s'assurera que les partenaires fournissent leur combinaison unique de connaissances spécialisées et de ressources afin de s'occuper d'un seul ensemble de priorités acceptées par tous pour toutes les espèces d'oiseaux. Bref, l'ICOAN dirigera notre attention sur le rôle essentiel qui consiste à faire en sorte que nos oiseaux communs demeurent communs.

La mise en œuvre de l'ICOAN est fondée sur quatre groupes d'espèces d'oiseaux : la sauvagine, les oiseaux terrestres, les oiseaux de rivage, ainsi que les oiseaux de mer et les oiseaux aquatiques

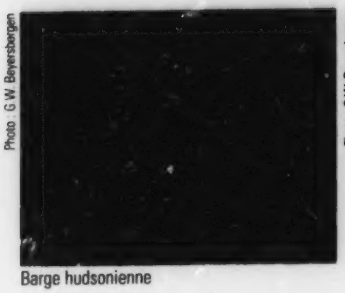

Barge hudsonienne

Phalarope à bec large

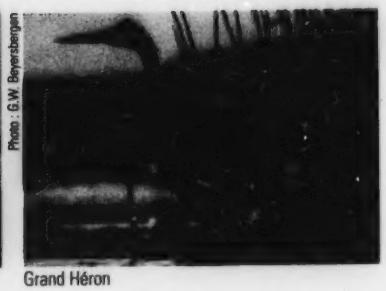

Grand Héron

qui nichent en colonies. Les mesures de conservation concernant ces « piliers » de l'ICOAN seront respectivement coordonnées au Canada par quatre programmes principaux :

- Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS);
- Partenaires d'envol pour les oiseaux terrestres;
- Plan canadien de conservation des oiseaux de rivage (PCCOR);
- Envolées d'oiseaux aquatiques (Wings Over Water - WOW), programme relatif aux oiseaux de mer et aux oiseaux aquatiques qui nichent en colonies.

Chaque plan présente les priorités, l'orientation et les objectifs nationaux pour son groupe d'espèces, et ceux-ci seront mis en œuvre par des plans d'action régionaux établis de façon coopérative par les partenaires clés. Les plans d'action suivront l'approche relative au paysage, qui a été utilisée avec succès par les plans conjoints du PNAGS pendant 15 ans et seront mis en œuvre de manière pratique, complémentaire et coordonnée.

Au Canada, cette coordination générale sera dirigée par l'ICOAN-Canada, un conseil de partenaires multiples présidé par Environnement Canada.

***L'Accord pour la protection des espèces en péril***

Cet accord reconnaît que dans un pays aussi vaste et diversifié que le Canada, possédant divers niveaux de compétence, aucun gouvernement ne peut à lui seul protéger toutes les espèces et leurs habitats. À cet égard, la stratégie générale du gouvernement fédéral en matière de protection des espèces en péril possède trois éléments de base :

- partenariat avec les provinces et les territoires au moyen de l'Accord;
- promotion des programmes d'intendance et de mesures incitatives;
- loi fédérale afin de fournir une protection aux espèces en péril.

En vertu de l'Accord, les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux acceptent d'offrir une protection juridique à toutes les espèces menacées ou en voie de disparition ainsi qu'à leurs habitats, de travailler ensemble afin de rétablir ces espèces, de collaborer afin de s'assurer qu'aucune espèce

Bécassine des marais

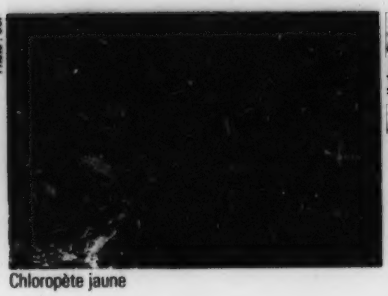

Chloropète jaune

Oie des neiges (rassemblement en vue du baguage)

n'est « oubliée » entre deux compétences et afin de surveiller la situation des espèces sauvages au Canada. Au cours des dix prochaines années, le SCF consacrera des efforts considérables à la priorité essentielle que constitue le renversement des tendances démographiques pour les espèces dont la situation est critique.

Le SCF jouera un rôle prépondérant dans la conservation des espèces en péril en travaillant en étroite collaboration avec d'autres compétences, en mettant en œuvre des lois efficaces ainsi qu'en utilisant l'intendance et les mesures incitatives en tant que moyens préconisés pour la protection des habitats essentiels. Les gouvernements signataires établiront des programmes et des lois complémentaires de conservation; un grand nombre ont révisé leurs mécanismes de réglementation et ont élaboré de nouvelles lois sur les espèces en péril. Environnement Canada a travaillé avec le ministère des Pêches et des Océans, Parcs Canada et bon nombre de ses autres partenaires afin d'élaborer la Loi sur les espèces en péril (LEP) du gouvernement fédéral. Cette loi, d'une grande portée, fournira les mécanismes nécessaires à la mise en œuvre des actions et de l'orientation fédérales et complétera les lois provinciales et territoriales. Des initiatives connexes fourniront les nouvelles ressources essentielles à la réalisation de ces plans. Elles permettront au SCF de jouer le rôle convenu au sein du Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC), qui a été renouvelé, et de diriger la mise en œuvre du processus concernant le Rétablissement des espèces canadiennes en péril (RESCAPÉ), tout en répondant efficacement aux besoins des espèces en péril qui relèvent du gouvernement fédéral.

# Stratégies du SCF pour la nouvelle décennie

Photo : Stephen Wendt

Bernaches du Canada

Photo : G.W. Beyersbergen

Pélican d'Amérique

Photo : SCF

Faucon pèlerin

***Stratégies en évolution***

Le SCF doit suivre cinq stratégies afin d'atteindre ses objectifs, fondés sur ceux qui lui ont traditionnellement permis d'obtenir des succès d'envergure dans de nombreux domaines, en dépit de sa taille relativement petite et de ses ressources limitées.

Ces stratégies clés seront de :

1 renouveler son engagement envers les priorités de conservation des espèces sauvages;
2 permettre au SCF d'avoir une capacité institutionnelle adaptative;
3 renforcer la capacité scientifique du SCF;
4 mettre en pratique des approches diversifiées en matière de politiques et de règlements;
5 se servir de partenariats.

**Stratégie 1 : Renouveler son engagement envers les priorités de conservation des espèces sauvages**

Évaluer, avec ses partenaires, les besoins nationaux et régionaux en matière de conservation, en ce qui concerne les oiseaux migrateurs, les espèces en péril, la conservation des habitats et les programmes d'appui et déterminer les rôles du SCF quant à la réalisation de ces priorités.

Cette stratégie mènera le SCF vers :

- un ensemble commun de priorités de conservation des oiseaux partagées par ses partenaires continentaux, nationaux et régionaux de l'ICOAN, qui sera en place pour les espèces, les habitats et les aires faisant l'objet de préoccupations;
- un ensemble commun de priorités de rétablissement partagées par ses partenaires des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et des ONG, qui sera en place pour les espèces en péril et les habitats essentiels;
- une série de directives précises dans le cadre de son mandat, qui établit un lien entre les priorités de conservation des oiseaux, de rétablissement des espèces en péril et de protection des habitats et celles de ses programmes sur les initiatives liées aux écosystèmes, sur l'application de la loi, sur la conservation de la biodiversité et sur le soutien administratif;
- un engagement de son personnel, du Ministère, de ses partenaires et du public quant aux priorités qu'il établira.

Photo : Bob Millio

Petit Pingouin et Macareux moine

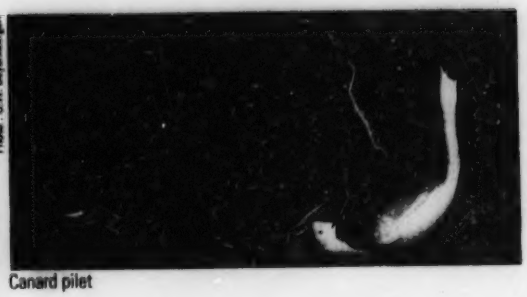
Photo : G.W. Beyersbergen

Canard pilet

**Stratégie 2 : Permettre au SCF d'avoir une capacité institutionnelle adaptative**

Évaluer et réorienter les programmes actuels afin de refléter les nouvelles attentes, et aborder et communiquer les priorités choisies du SCF, y compris la mise en oeuvre de l'ICOAN, les programmes reliés aux espèces en péril et les responsabilités connexes, et ajuster la capacité institutionnelle et les ressources requises afin de les mettre en oeuvre.

Cette stratégie mènera le SCF vers :

- une justification objective pour la revitalisation des programmes et pour les ressources visant à les mettre en oeuvre, ce qui met le SCF dans une position pour inclure les obligations nouvelles et existantes des compétences, les cadres de cogestion et les préoccupations grandissantes en matière de conservation;
- la mise en place, à l'échelle nationale et régionale, de programmes qui sont pertinents, souples et financés, ajustés pour jouer des rôles importants dans la mise en oeuvre de l'ICOAN et élaborés pour appuyer l'Accord par le truchement de la LEP;
- un appui relativement à sa participation à d'autres domaines préoccupants de compétence fédérale reliés aux espèces sauvages, y compris la santé et la toxicologie des espèces sauvages, les questions fauniques transfrontalières et les accords internationaux portant sur les espèces sauvages;
- la compréhension de la nouvelle orientation de ses programmes par le personnel des programmes ministériels de conservation des espèces sauvages ainsi que leur appui relativement à cette orientation;
- une nouvelle capacité de communiquer efficacement ses découvertes scientifiques, ainsi que ses activités de gestion et d'application de la loi et ses messages de conservation au sein du Ministère, à ses partenaires et à la population canadienne;
- des partenariats pertinents afin de renforcer l'application des lois relatives aux espèces sauvages, dans le but d'atteindre la conformité et de décourager la non-conformité;
- une réduction du stress parmi le personnel, accompagnée d'une confiance accrue que le SCF progresse avec une masse critique suffisante pour aborder ses priorités de conservation.

Photo : SCF

Grue du Canada

Photo : SCF

Fou de Bassan

Photo : G.W. Beyersbergen

Harle huppé

**Stratégie 3 - Renforcer la capacité scientifique du SCF**

Rajeunir ses connaissances scientifiques spécialisées et sa capacité de centrer ses nouvelles ressources sur la recherche essentielle portant sur les espèces sauvages, ainsi que sur la surveillance de celles-ci, nécessaires pour aborder les priorités de conservation.

Cette stratégie mènera le SCF vers :

- un consensus au sein du personnel sur la manière de renforcer, d'élargir et d'appliquer les connaissances spécialisées scientifiques du Service, avec la capacité accrue d'effectuer ces actions, énoncées par l'intermédiaire du programme scientifique ministériel;
- un nouveau personnel scientifique embauché stratégiquement pour fournir des connaissances spécialisées dans des domaines, tels que l'écologie des communautés, l'écologie du paysage, la biologie de la conservation et la taxinomie, la santé des espèces sauvages, ainsi qu'une nouvelle capacité dans des disciplines en évolution rapide, telles que la génomique, la télémétrie et l'écotoxicologie;
- la formation du personnel actuel pour mettre en oeuvre des programmes remodelés et leur capacité d'entretenir la tradition du SCF d'être à la tête de partenariats en fonction de ses connaissances scientifiques spécialisées reconnues;
- des connaissances spécialisées scientifiques et en matière de gestion des ressources actualisées et suffisantes pour s'occuper de nouveaux défis, et qui peuvent faire en sorte que les décisions en matière de gestion sont toujours fondées sur des principes scientifiques objectifs;
- un accès à du matériel et à des outils achetés ou obtenus par le truchement des partenariats afin de s'assurer que ses activités ne sont pas limitées;
- l'allocation de ressources qui permettent la recherche, la surveillance et des mesures de conservation suffisantes dans toutes les zones prioritaires, incluant les régions éloignées où les coûts logistiques sont élevés, tel que le Nord, les zones extracôtières et les pays partenaires voisins;
- une meilleure compréhension de l'écologie et des besoins biologiques des oiseaux migrateurs, des espèces en péril, de leurs habitats et des dangers auxquels ils sont exposés.

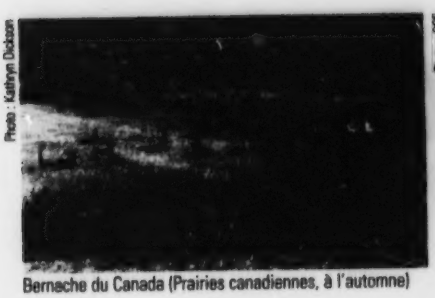
Photo : Kathryn Dickson

Bernache du Canada (Prairies canadiennes, à l'automne)

Photo : SCF

Guillemot à miroir

Photo : SCF

Macareux moine (tenant un capelan dans son bec)

**Stratégie 4 : Mettre en pratique des approches diversifiées en matière de politiques et de règlements**

Diversifier le mélange d'instruments législatifs, réglementaires et de politiques, et les utiliser ainsi que les mettre en application afin d'orienter et d'influencer les activités de ceux dont les activités ont une incidence sur les espèces sauvages du Canada.

Cette stratégie mènera le SCF vers :

- une loi fédérale adéquate et contemporaine, mise en œuvre et appliquée afin de fournir un contexte efficace en matière de compétences, en ce qui concerne les mesures de conservation;
- la révision et l'adaptation des règlements mettant en application la *LCOM*, la *LESC*, la *WAPPRIITA* et la *LCEE* afin de tenir compte des exigences nouvelles;
- la mise en œuvre d'une stratégie sur les aires protégées, qui applique les approches de protection et d'intendance aux habitats clés terrestres, maritimes et d'eau douce;
- des approches réglementaires et de conformité qui seront conséquemment établies, combinées à celles axées sur l'intendance et l'influence, permettant ainsi au SCF de jouer son rôle de chef de file dans la mise en œuvre de l'ICOAN et de l'Accord;
- l'intégration des priorités de conservation des espèces sauvages dans les plans de mise en œuvre concernant d'autres initiatives écosystémiques ministérielles;
- en ce qui concerne la politique nationale, un travail faisant en sorte que des mesures incitatives fédérales visant à appuyer la conservation des espèces sauvages soient créées et que les éléments dissuasifs soient éliminés;
- la mise en application des politiques qui appuient la mise en œuvre nationale d'initiatives internationales connexes, telles que la convention de Ramsar, la CITES, l'accord sur la Conservation de la flore et de la faune arctiques, le Comité trilatéral de conservation et de gestion de la faune et des écosystèmes et la Convention sur la diversité biologique.

Photo : SCF

Terre humide du Nord

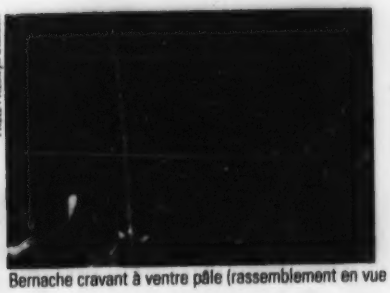

Photo : Kathryn Dickson

Bernache cravant à ventre pâle (rassemblement en vue du baguage)

**Stratégie 5 : Se servir de partenariats**
Renforcer les partenariats actuels et investir dans de nouveaux partenariats avec des partenaires non traditionnels et des gestionnaires de terres, en utilisant l'approche axée sur les plans conjoints afin de réaliser les priorités communes.

Cette stratégie mènera le SCF vers :

- une nouvelle synergie entre les partenariats existants, en raison des nouvelles ressources, d'un personnel revigoré et des approches nouvelles qui seront axés sur les priorités partagées;
- un intérêt et une participation accrus des Canadiennes et des Canadiens quant à la conservation des espèces sauvages et une participation plus générale de naturalistes bénévoles aux programmes du SCF;
- une compréhension partagée améliorée entre le Service et ceux dont les activités ont une influence sur les populations et les habitats des oiseaux migrateurs et des espèces en péril, avec un vaste assentiment pour les solutions par consensus;
- des changements relatifs à l'exercice du pouvoir en vertu des revendications territoriales des Autochtones qui fourniront des occasions de créer des initiatives efficaces de cogestion;
- l'incorporation plus poussée des connaissances traditionnelles autochtones dans la science liée aux espèces sauvages et la gestion de la conservation;
- des liaisons stratégiques avec les réseaux de recherche universitaire pour accroître les occasions d'étudier des questions concrètes de conservation;
- la diffusion de renseignements sur les espèces d'importance primordiale, les oiseaux migrateurs et les habitats essentiels, qui sera effectuée de plus en plus par le truchement des centres de données sur la conservation et de réseaux Internet;
- la mise sur pied d'ententes internationales efficaces avec les pays qui partagent des populations d'oiseaux migrateurs, en Amérique du Nord et dans les nations circumpolaires et les Amériques.

# Établissement des priorités du SCF

Photo : Kathryn Dickson

Nid d'un Petit Fuligule

Photo : SCF

Canards

***Un ensemble commun de priorités de conservation***

Le présent document établit l'orientation stratégique générale des programmes de conservation des espèces sauvages d'Environnement Canada sur laquelle seront fondées des priorités précises. Ces dernières seront élaborées dans le cadre du processus de planification du Ministère, et seront examinées et révisées annuellement. Elles prendront appui sur les résultats d'exercices d'établissement de priorités précises effectués par le SCF et d'autres partenaires mettant en oeuvre l'Accord et l'ICOAN, garantissant ainsi que les priorités du Service sont conformes à celles découlant des consensus.